

22 rue de la Saïda
75015 Paris
France

bonjour@undia.fr

[@assoUNDIA](https://twitter.com/assoUNDIA)

undia.fr

Lettre ouverte

à M. le Premier ministre,
à Mme la ministre de la Culture,
aux candidat.e.s à l'élection présidentielle

Crise dans l'audiovisuel public et privé : lettre ouverte d'UNDIA

29 SEPTEMBRE 2026

Il n'y a jamais eu autant de public pour regarder des vidéos, et notre pays compte 260 000 artistes et techniciens hautement qualifiés pour les produire.

Le problème n'est donc **pas le public**, le problème n'est **pas la main-d'œuvre**, le problème n'est **pas le savoir-faire**... le problème est dans le lien qui les unit : le « diffuseur », plus connu sous le nom de « chaîne de télévision ».

Et le problème des diffuseurs est structurel, mais l'État peut (doit !) intervenir.

Les diffuseurs privés gratuits (TF1, M6...) souffrent d'un changement de modèle qui s'accélère : il y a un public, **mais les annonceurs se dirigent vers les réseaux sociaux**.

Les patrons de ces groupes historiques vous appellent à légiférer, le modèle de ces réseaux n'étant pas celui du commerce, mais celui **du dépôt-vente** :

Ces réseaux sociaux ne sont en effet pas à l'origine des programmes qu'ils diffusent, ne prennent pas les mêmes risques en amont, ne sont pas soumis aux mêmes obligations que les diffuseurs historiques en termes de publicité et de placement de produit **et ne participent pas financièrement au secteur qu'ils concurrencent à armes inégales**.

Les diffuseurs publics (France Télévisions...) après avoir vu successivement la publicité après 20 h être interdite, la redevance disparaître... doivent aujourd'hui composer avec **de nouvelles coupes budgétaires de plusieurs centaines de millions d'euros** : un cataclysme annoncé pour la fiction, le cinéma, le documentaire et potentiellement l'information.

Les plateformes étrangères, concurrentes directes des chaînes historiques, ne compensent pas ces pertes de financement **et les compenseront encore moins lorsque les diffuseurs historiques auront cessé de financer la production française**.

Un risque de voir **les recettes du CNC**, poumon de l'audiovisuel français, affectées à d'autres activités que le financement de l'audiovisuel a même été brandi par l'un des candidats à l'élection présidentielle.

Conséquence de ces pertes de financement : les diffuseurs et producteurs privés commencent à **externaliser vers l'étranger** la post-production de programmes phares pourtant produits par des sociétés françaises ; les plateformes ont même réussi à **délocaliser la captation** de Roland-Garros, autrefois intégralement diffusé sur le service public, et qui a pourtant lieu physiquement sur notre territoire.

Nous parlons ici d'un secteur qui fait vivre **260 000 artistes et techniciens** et qui rapporte au PIB 12,6 milliards de valeur ajoutée, soit **plus que le secteur automobile**.

Une industrie mondialement reconnue — la France est le **premier exportateur de l'Union européenne**, et le **premier exportateur mondial en langue non anglophone**. Un écosystème centenaire qui s'apprête à s'effondrer faute de légiférer pour sauver le secteur privé et de réduire encore une fois la dotation au secteur public.

Nous parlons d'artistes et de techniciens directement concernés, mais nous parlons aussi des commerces, des lieux touristiques, des hôtels, des restaurants qui bénéficient directement du soft power de l'industrie audiovisuelle.

Ne croyez pas que l'on peut appuyer sur pause puis relancer la machine dans quelques années : l'Italie a bien tenté cette stratégie dans les années 70, et Cinecittà n'a jamais ressuscité.

Allez-vous répéter l'histoire de l'audiovisuel italien pour une ligne de budget et une loi non votée ?

Après la sidérurgie, le textile et la construction navale : allez-vous laisser à nouveau **une industrie florissante et un savoir-faire français s'effondrer** ?

Notre souveraineté numérique passe avant tout par ce que nos artistes audiovisuels sauront produire ; ce n'est pas que la petite histoire de dizaines de milliers d'artistes et de techniciens qui se joue aujourd'hui : **c'est aussi la grande Histoire de l'audiovisuel français**.

En pleine solidarité avec les P-DG des groupes TF1 et France Télévisions et avec les syndicats de nos employeurs l'USPA, le SPI et le SPECT, nous vous demandons solennellement, pour la survie de notre filière et la pérennité du rayonnement international de l'audiovisuel français, de :

- légiférer pour protéger les revenus publicitaires des groupes privés ;
- maintenir le budget déjà fortement réduit de France Télévisions ;
- sanctuariser les missions de financement du CNC ;
- légiférer pour limiter, voire interdire, la captation à distance d'événements sur notre sol et la délocalisation vers l'étranger de la post-production de programmes produits par des sociétés françaises.

En vous remerciant pour votre attention,

L'association UNDIA

LE BUREAU ET LE COMITÉ EXÉCUTIF D'UNDIA :

DAMIEN LABBÉ - PRÉSIDENT, DIRECTEUR DE POST-PRODUCTION ET CHEF MONTEUR

LAUREN JOCTEUR MONROZIER - SECRÉTAIRE GÉNÉRALE, PRODUCTRICE ARTISTIQUE

DELPHINE TÉJADO - TRÉSORIÈRE, DIRECTRICE DES PRODUCTIONS

JULIEN CHIARETTO - VICE-PRÉSIDENT DES RELATIONS INSTITUTIONNELLES, CHEF MONTEUR

VINCENT DEVILLE-DUC - VICE PRÉSIDENT DES SYTHÈMES D'INFORMATION, CHEF OPÉRATEUR

ALEXIS FRÉMONT - VICE PRÉSIDENT APPS, RÉALISATEUR